



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE DU NORD
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

**RÈGLEMENT N° 1205-21-01
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1205-21 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE
850 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION DE POMPIER DE TYPE AUTOPOMPE**

ATTENDU QUE la Municipalité désire modifier le montant de l'emprunt afin de pouvoir faire l'acquisition d'un 2^e camion autopompe-citerne neuf;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code *municipal du Québec*, le règlement a été précédé du dépôt d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du 10 mai 2022;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal statue ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le titre du règlement est modifié :

- 1° par le remplacement des mots « d'un camion » par « de deux camions ».
- 2° par le remplacement du montant de « 850 000 \$ » par « 1 700 000 \$ ».

ARTICLE 2.

L'article 1 est modifié :

- 1° par le remplacement des mots « un camion » par « deux camions ».
- 2° par le remplacement du montant de « 850 000 \$ » par « 1 700 000 \$ ».
- 3° par le remplacement de la date du « 3 août 2021 » par « 4 mai 2022 ».

ARTICLE 3.

L'article 2 est modifié en remplaçant le montant de « 850 000 \$ » par « 1 700 000 \$ ».

ARTICLE 4.

L'article 3 est modifié en remplaçant le montant de « 850 000 \$ » par « 1 700 000 \$ ».

ARTICLE 5.

L'annexe A du règlement 1205-21 est remplacée, par l'annexe ci-jointe.

ADOPTÉ

Yves Dagenais, maire

Marie-Ève Huneau, greffière et sec.-trés. adjointe

Avis de motion :	2022-05-154	10 mai 2022
Dépôt du projet de règlement :	2022-05-154	10 mai 2022
Adoption du règlement :	2022-06-xxx	14 juin 2022
Avis public de la tenue de registre :		
Tenue du registre :		
Approbation par le MAMH :		
Avis public d'entrée en vigueur :		



N° de résolution
ou annotation

ANNEXE A

Items	Coût estimé
Véhicule autopompe châssis 35 pieds	1 300 000 \$
Réservoir 1500 gallons	15 000 \$
Essieu double	inclus
Canon de toit	40 000 \$
Cabine allongée pour 6 occupants	10 000 \$
Chute à eau hait arrière extensible	15 000 \$
Entrée de 6 pouces avant pivotante/tuyau	10 000 \$
Outil de pompe foam pro	20 000 \$
Cabinet rangement intérieure, piscine et échelles	10 000 \$
Matériel	70 000 \$
Aménagement de coffre	32 000 \$
Consultant/devis final	10 000 \$
Formation/mise en service	10 000 \$
Total :	1 542 000 \$

Sous-total :	1 542 000 \$
Divers – imprévus (5 %)	77 100 \$
Taxes nettes (1,049875%)	80 752 \$
TOTAL :	1 699 852 \$

Patrice Brunelle

4 mai 2022